

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

SOUS-AMENDEMENT

N° II-CL89

présenté par
Mme Ménard

à l'amendement n° CL|72 de M. Masson

ARTICLE 57

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.